

Partiel: commentaire d'arrêt

Par Pierre93, le 21/11/2012 à 15:25

Bonjour

J'ai un partiel de droit civil (commentaire d'arrêt) très prochainement mais je ne sais pas comment m'y prendre...Le programme porte sur le droit des obligations, j'ai "appris" les parties essentielles du cours en faisant les TD mais je ne sais pas s'il faut apprendre en profondeur ce qui n'a pas donné lieu à TD.. (j'ai l'impression de tout connaître vaguement c'est étrange)

Merci

Par bulle, le 21/11/2012 à 15:54

Bonjour,

Revoyez déjà la méthodo du commentaire d'arrêt.

Ensuite, bien sûr qu'il faut apprendre en profondeur ce qui n'a pas été donné en TD. Imaginez que vous tombiez sur un arrêt portant sur un petit point de votre cours...

En plus, s'il s'agit d'un partiel, le sujet sera probablement fait par votre prof.

Par Camille, le 22/11/2012 à 09:33

Bonjour,

[citation]mais [s]je ne sais pas s'il faut apprendre en profondeur[/s] ce qui n'a pas donné lieu à TD

..

j'ai l'impression de tout connaître vaguement c'est étrange [/citation]

Et vous n'avez pas vaguement l'impression d'y voir un lien de cause à effet ? C'est étrange ! [smile4]

Par Poussepain, le 22/11/2012 à 21:04

Bonjour,

Au minimum, connaitre parfaitement le cours du prof.

Accentuer le travail sur les parties vues en TD.

Connaitre la méthodo du commentaire d'arrêt (et en travailler un ou deux).

Pour aller plus loin:

- un bon bouquin
- les dernières chroniques en droit des obligations (choisir une revue genre RTD, JCP...)

Par study, le 22/11/2012 à 22:33

Bonsoir

je pense qu'il faut connaitre le cours dans les moindres détails, sans cours il n'y a pas les bases; ensuite, il faut connaitre la méthodologie: -fiche d'arrêt

- -plan
- -IA-IB _IIA-IIB

bien commenter l'arrêt, ce qu'énonce la cour de cassation, (sens, valeur , portée), et éviter les fautes d'orthographe.

Par Alex31, le 23/11/2012 à 18:10

En effet même si le commentaire d'arrêt permet d'apporter une certaine analyse personnelle, il ne faut pas perdre de vue que le but de l'exercice reste d'apprécier votre connaissance du cours et de son application.

Donc pour te répondre, oui il est nécessaire de connaître ton cours pour faire un bon commentaire puisque c'est lui qui te serviras de base à tes développements.

Par Camille, le 24/11/2012 à 11:41

Bonjour,

J'ai un peu peur que...

[citation]Connaitre la méthodo du commentaire d'arrêt (et en travailler un ou deux). [/citation] qu'il ne suffise pas d'en travailler un ou deux, même si c'est toujours mieux que rien. Sans parler d'une première étape fondamentale avant d'embrayer sur la rédaction du commentaire : apprendre à lire correctement (donc décortiquer/trier/éliminer/extraire...) un arrêt. Et là, il faut en lire beaucoup avant de bien comprendre "comment ça marche". [smile25]

Par Poussepain, le 24/11/2012 à 22:47

Très juste.

J'entendais en travailler un ou deux pendant les révisions. Bien sûr il faudrait en faire régulièrement tout au long du semestre (et de l'année)

Et oui, il faut savoir lire un arrêt avant de faire du commentaire, c'est tellement un prérequis que je n'imagine pas (plus?) qu'en L2 alors qu'on se lance dans le commentaire on ne sache pas lire un arrêt. Là encore c'est en forgeant qu'on devient forgeron.

Le mieux est d'étudié les commentaires des maîtres dans le revues, puis d'en faire et d'en refaire....

Par Pierre93, le 26/11/2012 à 16:11

Bonjour,

Merci à tous pour vos réponses, j'ai finalement passé mon partiel (ça ne s'est pas trop mal passé), je croise les doigts! :)